

ANNEXE 4 : INVENTAIRES PAR FILIÈRE ET PAR MUNICIPALITÉ

Déchets domestiques

Tableau A4.1 : Production annuelle de déchets domestiques (2001)

Municipalité	Quantité (t.m.)			Total
	Porte à porte	Apport volontaire	Rejets centre de tri	
Brownsburg-Chatham	3 348,5	-	100,3	3 448,7
Calumet	196,3	-	12,7	209,0
Gore	1 503,3	-	9,5	1 512,8
Grenville - village	687,3	-	22,5	709,8
Grenville - canton	953,7	-	17,6	971,3
Harrington	365,0	165,0	10,1	540,1
Lachute	4 175,5	-	194,6	4 370,1
Mille-Isles	549,7	-	-	549,7
Saint-André-d'Argenteuil	1 381,0	-	46,4	1 427,4
Wentworth	230,3	-	10,9	241,2
Total MRC	13 390,5	165,0	424,5	13 980,0

Matières recyclables

Tableau A4.2 : Portrait des matières recyclables récupérées

Municipalité	Quantités valorisées (t.m.)					
	papier	carton	verre	plastique	métal	total
Brownsburg-Chatham	117,74	46,52	62,18	27,78	18,30	272,53
Calumet	14,87	5,88	7,85	3,51	2,31	34,42
Gore	11,21	4,43	5,92	2,65	1,74	25,95
Grenville - village	26,44	10,45	13,96	6,24	4,11	61,20
Grenville - canton	20,62	8,15	10,89	4,86	3,20	47,72
Harrington	11,81	4,67	6,24	2,79	1,84	27,34
Lachute	228,50	90,29	120,67	53,91	35,52	528,88
Mille-Isles	-	-	-	-	-	0,00
Saint-André-d'Argenteuil	54,54	21,55	28,80	12,87	8,48	126,24
Wentworth	12,79	5,05	6,75	3,02	1,99	29,59
Total	498,52	196,98	263,26	117,63	77,49	1153,88

Tableau A4.3 : Taux de récupération – Matières recyclables

Municipalité	Production totale de matières résiduelles (t.m.)	Quantité récupérable (t.m.)	Objectif de récupération		Quantité récupérée actuelle (t.m.)	Taux de récupération (%)
			(%)	(t.m.)		
Brownsburg-Chatham	3 784,7	1271,7	60%	750,9	272,5	21,4%
Calumet	243,4	81,8	60%	48,3	34,4	42,1%
Gore	1 538,8	517,0	60%	305,3	26,0	5,0%
Grenville - village	795,5	354,0	60%	209,0	61,2	17,3%
Grenville - canton	1 021,8	343,3	60%	202,7	47,7	13,9%
Harrington	567,4	190,6	60%	112,6	27,3	14,3%
Lachute	5 969,3	2005,7	60%	1184,3	528,9	26,4%
Mille-Isles	549,7	184,7	60%	109,1	0,0	0,0%
Saint-André-d'Argenteuil	1 586,6	533,1	60%	314,8	126,2	23,7%
Wentworth	270,8	91,0	60%	53,7	29,6	32,5%
MRC	16 584,7	5572,9	60%	3290,6	1153,9	20,7%

Matières putrescibles

Tableau A4.4 : Portrait des matières putrescibles récupérées

Municipalité	Quantités valorisées (t.m.)				
	Feuilles	Sapins	Résidus verts	Résidus de table	Total
Brownsburg-Chatham	58,83	0,22	-	-	59,05
Grenville - village	5,54	-	-	-	5,54
Harrington	n.d.	n.d.	n.d.	-	n.d.
Lachute	inclus dans les résidus verts	0,67	936,73	inclus dans les résidus verts	937,40
Saint-André-d'Argenteuil	30,88	0,15	-	-	31,03
Total MRC	95,25	1,04	936,73	0,00	1033,02

Tableau A4.5 : Taux de récupération – matières putrescibles

Municipalité	Production totale de matières résiduelles (t.m.)	Quantité récupérable (t.m.)	Objectif de récupération		Quantité récupérée actuelle (t.m.)	Taux de récupération (%)
			(%)	(t.m.)		
Brownsburg-Chatham	3 784,7	1532,8	60%	919,7	59,0	3,9%
Calumet	243,4	98,6	60%	59,1	0,0	0,0%
Gore	1 538,8	623,2	60%	373,9	0,0	0,0%
Grenville - village	795,5	348,8	60%	209,3	5,5	1,6%
Grenville - canton	1 021,8	413,8	60%	248,3	0,0	0,0%
Harrington	567,4	229,8	60%	137,9	0,0	0,0%
Lachute	5 969,3	2417,6	60%	1450,5	937,4	38,8%
Mille-Isles	549,7	222,6	60%	133,6	0,0	0,0%
Saint-André-d'Argenteuil	1 586,6	642,6	60%	385,5	31,0	4,8%
Wentworth	270,8	109,7	60%	65,8	0,0	0,0%
MRC	16 328,0	6639,5	60%	3983,7	1033,0	15,6%

Résidus domestique dangereux

Tableau A4.6 : Portrait des résidus domestiques dangereux récupérés

Municipalité	Type de matière et quantité récupérée (kilogramme)									
	aérosols	batteries d'auto	huiles usées	médicaments	peintures et solvants	pesticides	pires domestiques	propanes	autres	Total
Brownsburg-Chatham	70	641	898	4	1 121	95	51	232	1 279	4 390
Grenville - village	11	776	404	2	269	8	10	99	445	2 024
Grenville - canton	15	1 085	565	3	376	12	13	139	622	2 829
Lachute	246	2 239	3 137	12	3 919	331	178	810	4 468	15 341
Saint-André-d'Argenteuil	30	275	385	2	481	41	22	99	547,9	1 881
Total MRC	372	5 015	5 388	23	6 166	486	274	1 379	7 361	26 465

Tableau A4.7 : Taux de récupération – résidus domestiques dangereux

Municipalité	Production totale de matières résiduelles (t.m.)	Quantité récupérable (t.m.)	Objectif de récupération		Quantité récupérée actuelle (t.m.)	Taux de récupération (%)
			(%)	(t.m.)		
Brownsburg-Chatham	3 784,7	34,1	60%	20,4	4,4	12,9%
Calumet	243,4	2,2	60%	1,3	0,0	0,0%
Gore	1 538,8	13,8	60%	8,3	0,0	0,0%
Grenville - village	795,5	2,8	60%	1,7	2,0	72,7%
Grenville - canton	1 021,8	9,2	60%	5,5	2,8	30,8%
Harrington	567,4	5,1	60%	3,1	0,0	0,0%
Lachute	5 969,3	53,7	60%	32,2	15,3	28,6%
Mille-Isles	549,7	4,9	60%	3,0	0,0	0,0%
Saint-André-d'Argenteuil	1 586,6	14,3	60%	8,6	1,9	13,2%
Wentworth	270,8	2,4	60%	1,5	0,0	0,0%
MRC	16 328,0	142,6	60%	85,5	26,5	18,6%

Matériaux secs

Tableau A4.8 : Portrait des matériaux secs récupérés

Municipalité	Quantité récupérée (t.m.)		
	Porte à porte	Apport volontaire	Total
Calumet	-	30	30
Gore	-	73	73
Grenville - canton	-	22,5	22,5
Harrington	-	108	108
Wentworth	X	-	inclus dans les déchets domestiques
Total MRC	0	233,5	233,5

Boues

Tableau A4.9 : Boues municipales

Municipalités	Type de boues générées		Analyse des boues	Existence d'un règlement municipal	Quantités totales générées * (m³)	Date prévue de vidange des bassins d'épuration	Coût annuel total
	Filtration de l'eau potable	Épuration des eaux usées					
Brownsburg-Chatham	oui	oui	non	-	332,15	2017	Aucune vidange n'a encore été effectuée dans le cas des stations d'épuration. Les boues de filtration ne sont pas accumulées.
Calumet	non	non	-	-	0	-	
Gore	non	non	-	-	0	-	
Grenville - village	fin 2003	oui	non	-	247,07	n.d.	
Grenville - canton	non	non	-	-	0	-	
Harrington	non	non	-	-	0	-	
Lachute	oui	oui	non	-	1474,5	2017	
Mille-Isles	privée	non	non	-	0	-	
Saint-André-d'Argenteuil	non	oui	non	-	35,13	2012	
Wentworth	non	non	-	-	0	-	
MRC					2088,85		0 \$

Tableau A4.10 : Boues de fosses septiques

Municipalités	Nombre d'installations septiques selon le type		Analyse des boues	Existence d'un règlement municipal	Boues éliminées		Boues valorisées		Quantité totale générée (m³)	Coût annuel total
	Résidences permanentes	Résidences saisonnières			Méthode	Quantité (m³)	Méthode	Quantité (m³)		
Brownsburg-Chatham	1246	597	oui	Q-2,r.8	-	0,0	compostage	1607,6	1607,61	Tous les coûts sont entièrement assumés par les propriétaires de fosses septiques
Calumet	528	0	oui	Q-2,r.8	-	0,0	compostage	569,5	569,45	
Gore	388	901	oui	Q-2,r.8	-	0,0	compostage	1401,8	1401,8	
Grenville - village	24	0	non	Q-2,r.8	enfouissement	37,4	-	0,0	37	
Grenville - canton	1506	531	oui	Q-2,r.8	-	0,0	compostage	2315,7	2315,7	
Harrington	396	967	n.d.	Q-2, r.8	enfouissement	1052,5	n.d.	n.d.	1 052,51	
Lachute	700	85	oui	Q-2,r.8	-	0,0	compostage	988,3	988,25	
Mille-Isles	533	260	non	Q-2, r.8	enfouissement	826,0	-	0,0	826	
Saint-André-d'Argenteuil	725	255	oui	Q-2,r.8	-	0,0	compostage	1273,9	1273,87	
Wentworth	151	490	oui (partie)	Q-2,r.8, règlement 61	enfouissement	32,9	compostage	625,4	658,35	
MRC	6197	4086				1948,8		8782,1	10 730,94	

Pneus

Tableau A4.11 : Portrait des pneus récupérés

Municipalité	Type de collecte		Quantité récupérée par le secteur municipal (t.m.)	Quantité récupérée par le secteur privé (t.m.)	Quantité récupérée totale (t.m.)
	Porte à porte	Apport volontaire			
Brownsburg-Chatham	X	-	46,47	n.d.	n.d.
Calumet	-	-	-	n.d.	n.d.
Gore	-	terrain municipal	inconnue	n.d.	n.d.
Grenville - village	-	garage municipal	1,17	n.d.	n.d.
Grenville - canton	-	garage municipal	4,29	n.d.	n.d.
Harrington	X	-	1,35	n.d.	n.d.
Lachute	X	-	19,48	n.d.	n.d.
Mille-Isles	-	-	-	n.d.	n.d.
Saint-André-d'Argenteuil	X	-	10,43	n.d.	n.d.
Wentworth	-	garage municipal	1,01	n.d.	n.d.
Total MRC			84,20	33,40	117,60

Textiles

Tableau A4.12 : Portrait des textiles récupérés

Municipalité	Nombre d'organismes	Nombre de commerces	Quantité récupérée (t.m.)	Quantité rejetée (t.m.)	Quantité valorisée (t.m.)
Grenville - village	1		17,85	0,89	16,96
Lachute	1	1	151,77	34,14	117,63
Total MRC	2	1	169,62	35,03	134,59

Tableau A4.13 : Taux de récupération – textiles

Municipalité	Production totale de matières résiduelles (t.m.)	Quantité récupérable (t.m.)	Objectif de récupération		Quantité récupérée actuelle (t.m.)	Taux de récupération (%)
			(%)	(tonne)		
Brownsburg-Chatham	3 784,7	159,0	50%	79,5	0,0	0%
Calumet	243,4	10,2	50%	5,1	0,0	0%
Gore	1 538,8	64,6	50%	32,3	0,0	0%
Grenville - village	795,5	11,1	50%	5,6	17,0	152%
Grenville - canton	1 021,8	42,9	50%	21,5	0,0	0%
Harrington	567,4	23,8	50%	11,9	0,0	0%
Lachute	5 969,3	250,7	50%	125,4	117,6	47%
Mille-Isles	549,7	23,1	50%	11,5	0,0	0%
Saint-André-d'Argenteuil	1 586,6	66,6	50%	33,3	0,0	0%
Wentworth	270,8	11,4	50%	5,7	0,0	0%
MRC	16 328,0	663,5	50%	331,7	134,6	20%

Matières consignées

Tableau A4.14 : Portrait des matières consignées récupérées

Matières	Quantité générée* (t.m.)	Quantité récupérée (t.m.)	Taux de récupération (%)
Aluminium	55,5	41,9	75,5
Plastique	49,7	36,1	72,6
Verre	81,5	61,1	75,0
Total MRC	186,8	139,1	74,5

* Quantité de contenants à remplissage unique vendue sur le territoire

Tableau A4.15 : Taux de récupération – matières consignées

Municipalité	Production totale de matières résiduelles (t.m.)	Quantité récupérable (t.m.)	Objectif de récupération		Quantité récupérée actuelle (t.m.)	Taux de récupération (%)
			(%)	(tonne)		
Aluminium	55,5	55,5	80%	44,4	41,9	75,5%
Plastique	49,7	49,7	80%	39,76	36,1	72,6%
Verre	81,5	81,5	80%	65,2	61,1	75,0%
Total MRC	186,7	186,7	80%	149,36	139,1	74,5%

ANNEXE 5 : EXTRAIT DE L'ÉTUDE DE NI ENVIRONNEMENT (PORTRAIT DE LA MRC ARGENTEUIL)

ANALYSE DES DONNÉES PROVENANT DES QUESTIONNAIRES

TAUX DE RÉPONSE OBTENUS POUR LES QUESTIONNAIRES

Au total, 288 envois de questionnaires sont effectués pour la MRC d'Argenteuil, à savoir 222 par télécopieur et 66 par la poste. Une partie des envois n'ont pas atteint leur destinataire. Pour 8,1 % des envois par télécopieur, le numéro n'était pas valide alors que 10,6 % des envois postaux sont revenus aux bureaux de la RIADM, faute de pouvoir être livrés. Ainsi, le nombre d'envois réussis se chiffre à 204.

Tableau 1 : Répartition des entreprises et proportion comptant moins de dix employés selon le secteur industriel pour la MRC d'Argenteuil

Secteurs industriels	Répartition des entreprises de la MRC par secteur industriel	Proportion des entreprises comptant moins de 10 employés
Agriculture, foresterie et pêche	2,1 %	72,2%
Mines, carrières, sablières	0,1 %	0,0%
Construction	7,9 %	91,2%
Fabrication	3,9 %	69,7%
Transport, communication, électricité, gaz et services sanitaires	3,6 %	71,0%
Grossistes	8,1 %	85,5%
Détaillants	31,8 %	80,5%
Finances, assurances et immobilier	4,4 %	84,2%
Services	35,2 %	89,0%
Administration publique	2,9 %	n/d ¹²
TOTAL	100 %	84,0 %

En ne considérant que les envois réussis, le taux de réponse global s'élève à 41,8 %, avec 110 questionnaires retournés. En comparaison avec ce qui s'observe dans d'autres MRC de la province, ce taux de réponse est très élevé. Il semble que l'appel de suivi, réalisé systématiquement pour tous les questionnaires, contribue à maximiser la participation des personnes interrogées. Une synthèse de l'envoi et de la réception des questionnaires est présentée au tableau 1, en fonction du mode d'envoi et du type de

¹² Le code du nombre d'employés n'étant pas indiqué pour ces entreprises, il n'est pas possible d'appliquer le calcul.

questionnaire. On constate que l'envoi par télécopieur se traduit par un taux de réponse près de deux fois supérieur aux envois postaux (47,1 % et 23,7 % respectivement). Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, le taux de réponse aux questionnaires détaillés dépasse celui des questionnaires abrégés d'environ 22 % pour les envois par télécopieur. L'examen du tableau 2 illustre bien que l'envoi de plus d'un questionnaire décourage le récipiendaire à y répondre. En effet, le taux de réponse pour les entreprises ayant reçu deux questionnaires est nul.

Tableau 2 : Synthèse de l'envoi et de la réception des questionnaires pour la MRC d'Argenteuil

Types de questionnaires	Date des envois	Total d'envois	Envois réussis	Nombre de réponses	Taux de réponse
Envois par télécopieur					
Abrégé	13-mai	167	156	73	46,8%
Détaillé	14-mai	21	21	12	57,1%
Boues - construction - économie sociale	22-mai	19	16	7	43,8%
Deux questionnaires	13-mai	10	6	0	0,0%
Plusieurs places d'affaires	13-mai	5	5	4	80,0%
Envois par la poste					
Abrégé	22-mai	50	46	12	26,1%
Détaillé	22-mai	5	5	0	0,0%
Boues - construction - économie sociale	22-mai	10	8	2	25,0%
Deux questionnaires	22-mai	1	0	-	-
TOTAL		288	263	110	41,8%

Il faut malheureusement mentionner qu'un taux élevé de réponse ne signifie pas que les questionnaires retournés sont complets et bien remplis. Comme le démontrent les sections suivantes, de nombreuses questions n'ont pas été répondues. Les questions à choix de réponses ou ne demandant qu'un chiffre facile à obtenir sont celles pour lesquelles le taux de réponse est le plus élevé.

SYNTHÈSE DES RÉPONSES AUX QUESTIONS COMMUNES

Au total, 110 questionnaires d'entreprises de la MRC d'Argenteuil sont retournés à la RIADM. La majorité des questionnaires contient une réponse aux questions communes. À moins d'avis contraire, les pourcentages et proportions n'incluent que les entreprises ayant répondu à la question.

Titre du répondant

Quatre répondants sur cinq occupent un poste supérieur. Sur 93 questionnaires où est indiqué le titre du répondant, près de la moitié sont remplis par le propriétaire, président ou vice-président. C'est donc dire que les réponses fournies dans les questionnaires proviennent de gens en situation décisionnelle et bien informés de ce qui se passe dans l'entreprise. Le tableau 3 présente une synthèse de la fonction des répondants.

Tableau 3 : Fonction des répondant - MRC d'Argenteuil

Fonction	Fréquence	%
Directeur(trice)	20	21,5%
Gérant(e)	3	3,2%
Président(e)	14	15,1%
Professionnel(le)	2	2,2%
Propriétaire	23	24,7%
Support administratif	11	11,8%
Vice-président(e)	5	5,4%
Autres cadres	1	1,1%
Autres employés	14	15,1%
TOTAL	93	100%

Nombre d'employés

Plus de 91 % des répondants indiquent le nombre d'employés de leur entreprise. Si on exclut les entreprises de quatre employés et moins, le nombre d'entreprises décroît à mesure qu'augmente le nombre d'employés. À l'aide de trois courbes, la figure 1 illustre la répartition des entreprises de cinq employés et plus selon le nombre d'employés. La courbe rose, dont le symbole est le carré, reflète l'ensemble des entreprises de la base de données d'*InfoCanada*. La courbe bleu foncé, symbolisée par des losanges, correspond aux entreprises ayant répondu au questionnaire. On remarque que le tracé de ces deux courbes est sensiblement le même. La principale différence s'observe pour les entreprises de cinq à neuf employés, qui semblent être peu nombreuses à avoir répondu au questionnaire. Cela peut s'expliquer par le fait que qu'une partie des entreprises de cinq à neuf employés compte maintenant moins de cinq employés, les excluant ainsi du graphique.

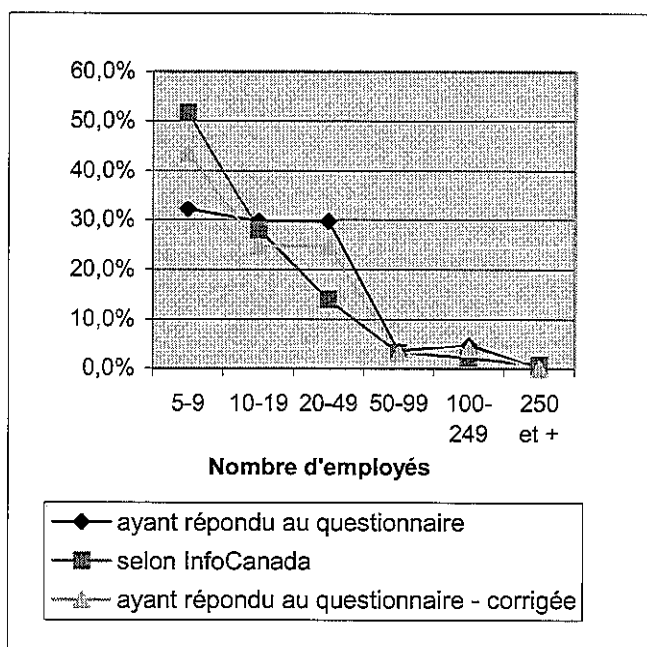


Figure 1 : Comparaison de la répartition des entreprises en fonction du nombre d'employés selon la source de données

Pour vérifier cette hypothèse, la troisième courbe, montrée en bleu clair à l'aide de triangles, inclut les entreprises de moins de cinq employés dans la première plage du nombre d'employés (5-9). À ce moment, on constate une grande similitude entre la distribution des entreprises ayant répondu au questionnaire et celle des entreprises de la base de données d'InfoCanada.

Par conséquent, on peut affirmer que l'échantillon de 110 entreprises de la MRC d'Argenteuil ayant répondu aux questionnaires représente bien l'ensemble des entreprises du territoire. Les tendances soutirées des réponses peuvent donc s'appliquer à toute cette MRC.

Raccordement au réseau municipal d'égouts

Les trois quarts des entreprises (77 entreprises sur 99) sont raccordées au réseau municipal d'égouts. Pour celles n'étant pas raccordées au réseau, 15 entreprises sur 22 indiquent le volume de leur fosse septique. Les réponses incomplètes sont rejetées. Les volumes ont tous été convertis en litres. Le volume des fosses septiques varie de 1000 à 66 000 litres, avec une moyenne de 10 391,74 litres. Le mode et la médiane se situent entre 4000 et 4999 litres.

Niveau de connaissance de la RIADM

Sur un total de 97 réponses, 39,2 % des répondants ne connaissent pas du tout ou très peu la RIADM (réponse 2 ou inférieure). La moyenne se situe à 2,84 sur une échelle allant de 0 à 6. Plus d'un répondant sur six affirme connaître tout à fait la RIADM (réponse 5 ou 6). Le mode et la médiane sont égaux à 3. Les résultats sont illustrés à la

figure 2. En comparaison avec les résultats combinés des trois MRC à l'étude (moyenne de 1,72), les entreprises de la MRC d'Argenteuil semblent connaître davantage la RIADM.

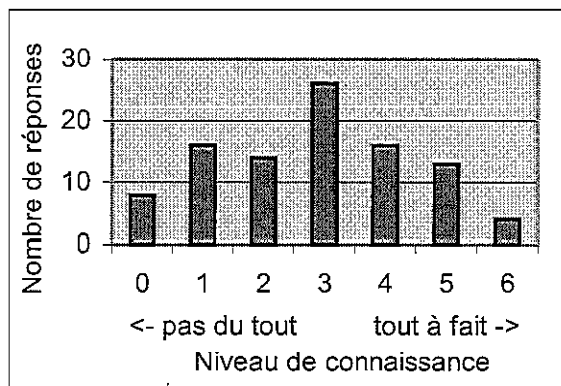


Figure 2 : Niveau de connaissance de la RIADM (x = 97)

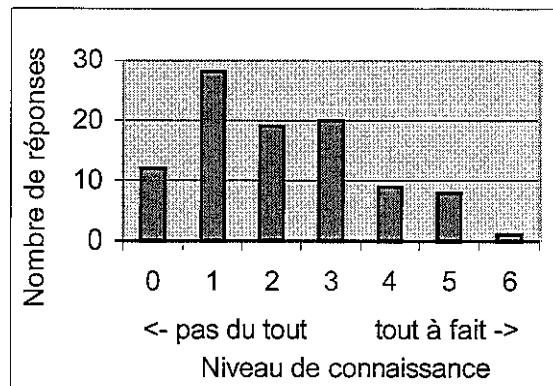


Figure 3 : Niveau de connaissance de la PQGMR (x = 97)

Niveau de connaissance de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008

Sur un total de 97 réponses, les deux tiers (60,8 %) des répondant ne connaissent pas du tout ou très peu la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* (PQGMR) (réponse 2 ou inférieure). La moyenne se situe à 2,14 sur une échelle allant de 0 à 6. Le mode est égal à 1 et la médiane se situe à 2. Les résultats sont illustrés à la figure 3. La distribution des réponses diffère un peu de celle de la figure 2. Il semble que le niveau de connaissance de la RIADM dépasse celui de la PQGMR.

Écologisation des entreprises

Afin d'évaluer le degré d'écologisation des entreprises, les répondants doivent indiquer l'existence d'une politique environnementale ou une politique d'achats environnementale, de même que d'un programme de recyclage et d'un plan de réduction. Sur les 110 entreprises ayant retourné leur questionnaire, la moitié (50,0 %) ont un programme de récupération. Un huitième des répondants (12,7 %) s'est doté d'une politique environnementale. Une entreprise sur neuf (11,8 %) applique un plan de réduction des déchets. Moins d'une entreprise sur dix (9,1 %) possède une politique d'achats environnementale.

SYNTHÈSE DES RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES ABRÉGÉS ET DÉTAILLÉS

Étant donné leur grande similitude, les questionnaires abrégé et détaillé sont analysés simultanément. Un total de 97 questionnaires abrégés ou détaillés ont été retournés. Il est à noter que pour certaines questions, le taux de réponse est trop faible pour que l'information fournie soit valable pour l'ensemble du territoire à l'étude. Étant donné la taille modeste de l'échantillon, les questions dont le nombre de réponses est inférieur à

15 (taux de réponse de 15 %) ne permettent pas de tirer des conclusions représentatives de la population, c'est-à-dire la totalité des entreprises du territoire. Lorsque le taux de réponses est inférieur à 15 %, le texte en fait mention, en indiquant « ($x < 15\%$) ».

Superficie des entreprises

Les entreprises occupent une surface variant entre 44,59 m² et près de 1 million de m². La moyenne des 70 réponses complètes se situe à 22 490,36 m². Les réponses données en pieds² ont été converties en m² à l'aide d'un facteur multiplicatif¹³. Le mode des réponses se trouve entre 0 et 249 m², tandis que la médiane est de 541,62 m². Seules trois entreprises couvrent plus de 100 000 m². Le tableau 4 présente les résultats selon des plages de valeurs.

Tableau 4 : Superficie des entreprises – MRC d'Argenteuil

Superficie	Nombre	%
0 à 249 m ²	23	32,9 %
250 à 499 m ²	11	15,7 %
500 à 999 m ²	12	17,1 %
1000 à 4999 m ²	11	15,7 %
5000 à 99 999 m ²	10	14,3 %
100 000 m ² et plus	3	4,3 %

Nombre d'établissements selon certains secteurs d'activité

Quatre questionnaires correspondent à des établissements de santé, dont la moitié sont des hôpitaux. Les restaurants ayant répondu au questionnaire sont au nombre de huit. À part trois qui sont de type familial, il s'agit uniquement de restaurants rapides. Quant au secteur de l'éducation, un œuvre au niveau primaire et deux au niveau secondaire.

Équipements utilisés par les entreprises

Sur 14 répondants affirmant utiliser un réservoir, 12 spécifient le volume du réservoir ($x < 15\%$). En moyenne à 791,80 litres, le volume varie de 114 à 3058 litres. Les deux tiers des réservoirs ont un volume inférieur à 500 litres. Dans la plupart des cas de petits réservoirs, il s'agit de contenants pour accumuler l'huile et la graisse de cuisson usagées. Quant aux autres équipements, c'est le déchiqueteur qui est l'appareil le plus répandu. On le retrouve dans 28 des 97 entreprises ayant retourné leur questionnaire. Sept entreprises possèdent un compacteur à déchets et cinq, une presse à carton. Un composteur est présent dans seulement une entreprise et une seule utilise une presse à papier.

¹³ Le facteur utilisé est $1 \text{ pi}^2 = 0,3048^2 \text{ m}^2$.

Intérêt à une prise en charge par la municipalité

Environ la moitié des répondants (46,4 %) sont déjà desservis par le service municipal de collecte. Plus du quart (26,8 %) ne sont pas intéressés à ce que la municipalité leur offre le service de collecte en échange d'un juste montant ajouté au compte de taxes. Par contre, 15,5 % des répondants aimeraient que la municipalité se charge de collecter leurs matières recyclables et 10,3 %, leurs déchets. Il faut toutefois noter que les gens sont rarement en faveur d'une nouvelle taxe. Ils ne saisissent pas d'emblée qu'elle peut leur permettre d'économiser un montant supérieur en frais de collecte.

Principaux résidus

Un total de 254 matières sont citées comme l'un des quatre principaux résidus générés par les entreprises. De façon générale, ce sont les papiers et les cartons dont les noms reviennent le plus souvent. De façon combinée, ils sont nommés 114 fois (44,9 %) si on inclut les réponses indiquant simultanément « papier/carton ». Le tableau 5 présente les dix matières les plus souvent citées comme principal résidu. Il faut noter que l'expression « déchets mélangés » peut être comprise par les répondants comme tous les résidus non récupérés. Cette définition peut inclure des matières recyclables comme du papier et du carton là où ces matières ne sont pas récupérées. L'analyse des matières citées selon leur degré d'importance¹⁴ indique que les papiers sont le résidu #1 pour le tiers des entreprises (34,0 %). Ensuite viennent les cartons (14,9 %) et les déchets mélangés (12,8 %).

Tableau 5 : Liste des principaux résidus générés par les entreprises de la MRC d'Argenteuil et fréquence de leur citation

Matière	Nombre de citations
Papiers	56
Cartons	46
Déchets mélangés	41
Contenants de plastique, verre et métal	28
Matières putrescibles	22
Bois	13
Papiers et cartons (sans distinction)	12
Morceaux de métal en vrac	6
Pneus	4
Huile usée / papiers à main	2

Comme deuxième principal résidu, les cartons arrivent premiers avec 28,2 %, suivis des déchets mélangés (16,7 %). Les papiers et les contenants recyclables (plastique, verre et métal) viennent ensuite avec 15,4 % et 10,3 % respectivement. Le troisième principal

¹⁴ Les répondants devaient indiquer les quatre principaux résidus, en ordre décroissant d'importance relative.

résidu correspond aux contenants recyclables pour 20,8 % des personnes ayant indiqué une réponse. Quant au quatrième résidu en importance, il s'agit principalement des déchets mélangés. Le tableau 6 mentionne les cinq matières les plus fréquemment citées pour chacun des quatre principaux résidus des entreprises.

Tableau 6 : Sommaire des cinq matières les plus souvent citées comme principal résidu pour la MRC d'Argenteuil

1 ^{er} principal résidu		2 ^e principal résidu		3 ^e principal résidu		4 ^e principal résidu	
Matière	% citée	Matière	% citée	Matière	% citée	Matière	% citée
Papiers	34,0 %	Cartons	28,2 %	Contenants recyclables	20,8 %	Déchets mélangés	20,7 %
Cartons	14,9 %	Déchets mélangés	16,7 %	Déchets mélangés	18,9 %	Papiers	17,2 %
Déchets mélangés	12,8 %	Papiers	15,4 %	Cartons	13,2 %	Cartons	10,3 %
Matières putrescibles	7,4 %	Contenants recyclables	10,3 %	Papiers	13,2 %	Morceaux de métal en vrac	10,3 %
Bois	6,4 %	Matières putrescibles	6,4 %	Matières putrescibles	9,4 %	Contenants recyclables	10,3 %

Production, récupération et gestion des matières résiduelles

Le questionnaire détaillé comporte un tableau supplémentaire, demandant au répondant d'indiquer la quantité de chaque type de matière générée à sa place d'affaires. Il doit aussi spécifier la quantité qui est récupérée et le mode de gestion utilisé, le cas échéant. Les réponses fournies dans ce tableau sont très hétéroclites. La plupart des répondants ne fournissent pas toutes les informations. Certains ne font que cocher les matières générées, d'autres n'indiquent qu'un chiffre sans spécifier l'unité. De plus, le nombre de réponses ne dépasse jamais cinq ($x < 15$ %). Par conséquent, les données provenant de ce tableau présentent peu d'intérêt.

Entreposage et collecte des matières résiduelles

Déchets mélangés

Trois quarts (76,8 %) des 69 réponses indiquent que la municipalité assure la collecte des déchets mélangés. Dans deux cas sur trois, les déchets sont entreposés dans un type de conteneur. La grande majorité (85,0 %) des entreprises bénéficie d'une collecte ou plus par semaine. La capacité totale des équipements utilisés s'élève à 18 582,49 m³ par année, selon les informations fournies par 23 entreprises¹⁵. En moyenne à 513,73

¹⁵ La capacité totale des équipement correspond à la somme du volume total annuel collecté (nombre de conteneur x volume des conteneurs x nombre de collectes par année). Les calculs

m³ par entreprise, la capacité annuelle des équipements varie de 10,64 à 3498,60 m³. Le ratio est de 15,95 m³ par employé en moyenne. Quant au coût, 22 entreprises défraient au total 124 501,03 \$ par année. Variant de 85,00 \$ à 90 000,00 \$, le coût moyen par entreprise est de 5659,14 \$ ou 179,91 \$ par employé¹⁶. À noter que les entreprises desservies par le service municipal ne sont pas incluses dans le calcul des coûts.

Papiers

Trois entreprises sur quatre (75,5 %) sont desservies par la municipalité pour la collecte des papiers. Quatre répondants se chargent du transport de leurs papiers jusqu'au point de récupération. La plupart des entreprises (62,5 %) utilisent des bacs pour entreposer leurs papiers. Les conteneurs sont choisis par 20,8 % des répondants. La fréquence de la collecte est mensuelle pour la moitié des répondants. Le volume des équipements d'entreposage ($x < 15$ %) varie de 4,32 m³ à 326,21 m³ par année. La moyenne est de 83,36 m³ par an, ce qui équivaut à 2,02 m³ par employé par an. Seules six entreprises sont incluses dans le calcul. Quatre entreprises ($x < 15$ %) ont indiqué le coût de la collecte de leurs papiers, qui varie de 20,00 \$ à 300,00 \$ par année. Les valeurs annuelles moyennes sont de 146,25 \$ par entreprise et de 10,26 \$ par employé.

Cartons

Une fois encore, la plus grande partie des entreprises (73,8 %) sont desservies par la municipalité ou la RIADM. Deux entreprises se chargent de transporter leurs cartons au point de récupération. Les bacs et les boîtes sont le choix de 50,0 % des entreprises pour accumuler leurs cartons, alors que près de 40 % optent pour un conteneur ou une accumulation en vrac. La moitié des entreprises peuvent compter sur une collecte ou plus par semaine. Quatre répondants fournissent suffisamment d'informations pour évaluer le volume moyen annuel des équipements d'entreposage ($x < 15$ %). Il se situe à 699,17 m³ par entreprise ou à 50,85 m³ par employé. Trois entreprises indiquent payer entre 600,00 \$ et 2657,64 \$ par année pour la collecte des cartons ($x < 15$ %). En moyenne à 1352,55 \$ par entreprise, le ratio est de 36,23 \$ par employé.

Contenants recyclables de plastique, verre et métal

La municipalité assure la collecte des contenants recyclables pour 77,8 % des entreprises selon les réponses de 27 questionnaires. Un tiers des répondants affirme utiliser un bac pour entreposer cette matière et un autre tiers se sert de sacs ($x < 15$ %). Cinq entreprises sur sept bénéficient d'une collecte mensuelle ou trimestrielle ($x < 15$ %). Un seul répondant indique le volume de son conteneur et le coût de la collecte ($x < 15$ %). La capacité annuelle totale est de 596,35 m³ pour un coût de 2658,00 \$ ou 115,57 par employé.

n'incluent que les réponses complètes, c'est-à-dire indiquant le volume des équipements, leur nombre et le nombre annuel de collectes.

¹⁶ Le calcul des ratios par employé utilise uniquement le nombre d'employés des entreprises ayant répondu de façon complète à la question.

Matières putrescibles

Les deux tiers des entreprises (76,9 %) sont desservies par la municipalité ou la RIADM ($x < 15$ %). Trois entreprises sur huit utilisent un conteneur pour entreposer leurs matières putrescibles et une seule fait du compostage ($x < 15$ %). La collecte se fait une fois ou plus par semaine pour 60,0 % des entreprises ($x < 15$ %). Selon les quatre réponses complètes, les équipements permettent en moyenne d'entreposer jusqu'à 268,15 m³ de matières par année, soit 4,22 m³ par employé ($x < 15$ %). Un seul répondant indique payer annuellement 2000,00 \$ ou 12,42 \$ par employé pour la collecte de ses matières putrescibles ($x < 15$ %).

Morceaux de métal en vrac

Les deux tiers des entreprises (62,5 %) comptent sur l'entreprise privée pour faire ramasser leur métal ($x < 15$ %). La municipalité collecte le métal chez le tiers des entreprises. Le type d'équipement varie entre des bacs, des cages métalliques ou d'autre type de contenants ($x < 15$ %). La collecte est effectuée aux trois mois dans la moitié des cas ($x < 15$ %). Selon un seul répondant, la capacité totale annuelle s'élève à 30,58 m³, soit 2,18 m³ par employé par an. Puisque le métal est vendu, il n'y a aucun coût engendré par la collecte.

Pneus

Le tiers des entreprises (33,3 %) utilisent le programme de RECYC-QUÉBEC pour se débarrasser de leurs pneus, alors qu'un nombre équivalent de répondants mentionnent que la collecte est faite par la municipalité ou la RIADM ($x < 15$ %). La collecte s'effectue moins d'une fois par six mois pour deux répondants sur trois ($x < 15$ %). Les questionnaires ne contiennent aucune information quant au volume des équipements et aux coûts de collecte.

Bois

Deux entreprises vendent ou donnent leurs résidus de bois comme bois d'allumage. La collecte municipale est utilisée par 40,0 % des entreprises ($x < 15$ %). Un conteneur ou une remorque est utilisé pour entreposer le bois ($x < 15$ %). Trois répondants sur quatre ont besoin d'une collecte ou plus par semaine ($x < 15$ %). La capacité moyenne annuel des équipements, selon trois répondants, s'élève à 9587,52 m³ par entreprise, soit 254,54 m³ par employé ($x < 15$ %). Les questionnaires ne contiennent aucune information quant aux coûts de collecte.

Résidus C&D

La municipalité ou la RIADM fait la collecte des résidus C&D de 66,7 % des entreprises ($x < 15$ %). Deux entreprises indiquent utiliser des conteneurs ($x < 15$ %). Une seule indique la fréquence de la collecte comme annuelle. Les questionnaires ne contiennent aucune information quant au volume des équipements et aux coûts de collecte.

Textiles

Seules deux entreprises fournissent des informations sur l'entreposage et la collecte des textiles ($x < 15 \%$). La collecte est faite par la municipalité dans un cas et par des artisans dans l'autre. Les matières, entreposées dans des barils, sont collectées deux fois par semaine dans le premier cas et sur une base semestrielle dans l'autre. Une seule entreprise, de 161 employés, mentionne le volume annuel de l'équipement, qui s'élève à 4,91 m³ et qui est collecté à un coût de 2400,00 \$.

Matières dangereuses

Trois entreprises sur cinq se départissent de leurs matières dangereuses auprès de la municipalité ($x < 15 \%$). Le type d'équipement peut être des boîtes, des barils ou autres et la fréquence de la collecte varient d'une par année à une par semaine ($x < 15 \%$). Les questionnaires ne contiennent aucune information quant au volume des équipements et aux coûts de collecte.

Résidus de procédé

Seulement cinq entreprises ont complété en tout ou en partie cette section du questionnaire ($x < 15 \%$). À part un répondant qui utilise le service municipal, chacun d'eux fait affaire avec une entreprise spécialisée différente. Les matières sont accumulées dans divers contenants, des congélateurs ou en vrac. La fréquence de collecte est annuelle ou bi-annuelle. Pour deux entreprises, le volume annuel moyen s'établit à 15,41 m³, soit 0,99 m³ par employé. Cela génère des coûts annuels moyens de 6150,00\$.

Autres résidus

Les entreprises privées spécialisées assurent la collecte de résidus spécifiques dans 62,4 % des cas ($x < 15 \%$). Les bacs, les barils et les boîtes servent habituellement à entreposer les résidus ($x < 15 \%$). La fréquence de la collecte est d'une ou moins par mois, sauf dans un cas ($x < 15 \%$). Le volume annuel des équipements est de 2,45 m³ pour une entreprise ou de 0,02 m³ par employé ($x < 15 \%$). La collecte coûte annuellement 587,00 \$ par entreprise, soit 9,37 \$ par employé ($x < 15 \%$).

Difficultés rencontrées et améliorations souhaitées

Une partie des répondants indiquent les difficultés qu'ils rencontrent dans la gestion de leurs matières résiduelles et proposent des améliorations. Les principales matières visées sont les cartons et les papiers. Dans la majorité des cas, la difficulté rencontrée concerne l'absence de collecte de matières telles le gazon, les matières putrescibles, les matières recyclables et d'autres matières (peinture, huile, pneus, etc.). La deuxième difficulté fait référence au fait que la fréquence de la collecte de matières recyclables est insuffisante. Les répondants suggèrent de fournir des bacs et un service de collecte ou de dresser une liste d'entreprises qui peuvent faire la collecte. À trois reprises, la difficulté rencontrée touche le volume des contenants, qui est trop restreint. Deux répondants ne sont pas satisfaits du service, l'un demandant un entrepreneur plus

fiable, l'autre requérant la réparation de son bac. Les autres difficultés concernent le coût de la collecte et la préparation de la matière.

SYNTHÈSE DES RÉPONSES REÇUES DES ENTREPRISES DE COLLECTE DE RÉSIDUS C&D

Il est ardu de savoir quelle entreprise fait du transport de résidus C&D. La plupart des entrepreneurs généraux possèdent des conteneurs mais ils ne font pas nécessairement le transport eux-mêmes. Pour cette raison, toute entreprise de construction et d'excavation s'est vue envoyée un questionnaire. Il s'avère qu'un grand nombre d'entre elles ne transportent pas de résidus C&D. Ainsi, seules quatre entreprises de collecte de résidus C&D ont retourné leur questionnaire en tout ou en partie complété. Dans la majorité des cas, l'information fournie est parcellaire. Les résultats décrits ne sont fournis qu'à titre d'information.

Provenance des résidus C&D

Deux répondants indiquent la provenance des résidus C&D qu'ils transportent. Dans les deux cas, les matières ne proviennent que de la MRC d'Argenteuil.

Quantité annuelle transportée

Une seule entreprise indique transporter 105 tonnes métriques (t.m.) de résidus annuellement¹⁷. Le tiers de ces résidus sont des granulats.

Coûts de gestion

Une seule entreprise mentionne que le coût pour ses clients s'élève à 1500,00 \$ par année. Selon deux entreprises, le coût de disposition assumé par l'entreprise se situe entre 1500,00 \$ et 3375,00 \$ annuellement.

Pourcentage des soumissions correspondant à la gestion des déchets

Trois entreprises spécifient la proportion des soumissions affectée à la gestion des déchets lors de travaux de construction, rénovation ou démolition. Dans tous les cas, le pourcentage ne dépasse pas 2 %. Il faut noter que le secteur d'activité de l'entreprise influence grandement la quantité de déchets à gérer. Une entreprise de démolition doit tout enlever après les travaux, alors qu'un maçon peut généralement compter sur le conteneur de l'entrepreneur général en construction pour disposer de ses déchets.

SYNTHÈSE DES RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES REÇUS DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

Aucun des questionnaires envoyés aux entreprises d'économie sociale n'est retourné à la RIADM. Il faut noter que la RIADM, en parallèle au mandat confié à *NI Environnement*, effectue un recensement des entreprises du territoire œuvrant en

¹⁷ L'entreprise ayant indiqué des volumes, ces derniers sont convertis en poids selon le ratio 0,35 t.m./m³.

valorisation des matières résiduelles, ce qui inclus les entreprises d'économie sociale. Les entreprises identifiées sont appelées pour connaître quel type de matière elles valorisent et en quelle quantité.

Les questionnaires envoyés aux entreprises d'économie sociale s'adressent à des entreprises qui ne font pas partie du recensement de la RIADM mais qui se trouvent dans la base de données d'*InfoCanada*. Il est fort probable que ces entreprises ne sont plus en affaires sur le territoire, ce qui expliquerait que le recensement de la RIADM ne les inclut pas.

VISITES COMPLÉMENTAIRES AUX QUESTIONNAIRES DÉTAILLÉS

RÉSULTATS DES VISITES COMPLÉMENTAIRES

Une seule entreprise de la MRC d'Argenteuil a été contactée. Or, les résultats d'une entreprise ne sont pas représentatifs de l'ensemble des entreprises de la MRC d'Argenteuil. D'ailleurs, tel que mentionné à la section 3, l'objectif des visites consiste à observer ce qui se passe sur le terrain. Les informations obtenues sont d'ordre général et ne concerne pas uniquement la MRC d'appartenance de l'entreprise visitée. Pour donner une meilleure vue d'ensemble, les résultats provenant des cinq visites sont regroupés, plutôt que de ne présenter que l'entreprise de la MRC d'Argenteuil. À titre d'information, cette entreprise fait la transformation du textile.

De façon générale, les matières résiduelles provenant des industries manufacturières se composent en majeure partie de quelques résidus de production. Les papiers et les cartons sont les principales matières résiduelles des autres entreprises. Seul un répondant sur les cinq mentionne avoir entendu le nom de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Cette personne est aussi la seule à savoir que le coût de l'enfouissement pourrait être appelé à augmenter sensiblement au cours des prochaines années. Mais le contenu de la *Politique* est inconnu pour les cinq répondants. Deux des cinq répondants amélioreraient la gestion de leurs matières résiduelles en absence de toute contrainte. Le premier répondant identifie le besoin de transporter les matières à un dépôt centralisé comme le principal frein à l'amélioration de la gestion de ses matières résiduelles. Il ne compte pas faire de démarches à court terme en ce sens. Le deuxième répondant, qui évoque le manque de temps et de bacs comme obstacles rencontrés, ne compte pas faire de démarches particulières à court terme, mais se fie sur l'effort individuel des employés pour que la gestion des matières résiduelles s'améliore. Œuvrant dans le domaine de l'aménagement forestier, les employés sont sensibilisés à la protection de l'environnement. Pour les trois répondants qui n'amélioreraient pas la gestion de leurs matières résiduelles même en absence de toute contrainte, deux mentionnent faire déjà le mieux possible. L'autre répondant avoue ne pas se soucier de la récupération. Il dirige d'ailleurs toutes ses matières résiduelles à l'élimination.

Lorsqu'on leur demande si la municipalité fait du bon travail quant au recyclage, un répondant ne sait pas et un autre considère que oui. Un troisième répondant répond par

l'affirmative mais aimerait que le carton soit collecté plus fréquemment. Les deux autres répondants ne trouvent pas que la municipalité fait du bon travail. Un seul propose des points d'amélioration. Selon lui, la municipalité devrait augmenter la fréquence de la collecte des matières recyclables, tant pour les commerces que pour les résidences. Une campagne de sensibilisation et d'information mériterait aussi d'être conduite pour les matières résiduelles spécifiques comme la peinture. Par contre, trois des répondants sont satisfaits du service de collecte qui leur est offert. Un des répondants, qui note le manque de bacs pour ses matières recyclables, apprécie que même les matières déposées à côté de ses bacs soient collectées. La fréquence de la collecte est le point négatif relevé par les deux répondants insatisfaits du service de collecte.

La participation des employés au programme de récupération est élevée dans les trois entreprises qui ont un tel programme. De façon unanime, les répondants expliquent cela par le fait que les gens sont conscientisés à la protection de l'environnement et à la récupération.

La réduction à la source est appliquée dans quatre des entreprises, bien que dans un cas, le répondant confonde le tri à la source et la réduction à la source. La réduction se limite généralement à l'utilisation du verso des papiers ou de leur transformation en blocs-notes. L'entreprise de béton mentionne que la réduction à la source va de soi dans l'entreprise puisqu'on cherche toujours à éviter le gaspillage.

Un seul répondant arrive à évaluer l'impact de la réduction à la source. Selon lui, la réutilisation des papiers permet de réduire de 70 % la production de rejets de papier.

Aucune entreprise ne réutilise de matières, à part le papier. Une seule fait du compostage extérieur dans un enclos de bois prévu à cet effet. Un contenant, installé dans la cuisinette, permet d'accumuler les matières putrescibles jusqu'à leur transfert dans le composteur. Toutes les matières putrescibles générées, soit 5 % du total des matières résiduelles, sont ainsi détournées de l'élimination. Les employés utilisent le composteur au meilleur de leur connaissance mais ne connaissent pas la façon exacte de procéder.

Les entreprises visitées n'ont jamais fait effectuer de caractérisation de leurs matières résiduelles. Dans un cas, un registre est utilisé pour les rejets de production mais il ne sert pas à évaluer la composition des déchets.

Dans tous les cas, c'est un gestionnaire de l'entreprise qui a déterminé le type d'équipement requis pour l'entreposage des matières résiduelles. L'évaluation de l'adéquation de la capacité des équipements (nombre, volume, fréquence de la collecte) se fait en continue : on remarque lorsque les équipements débordent et on tente d'y remédier. Il ne semble pas y avoir de surestimation de la capacité des équipements mais plutôt un manque de bacs.

OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES

Le contact avec ces répondants permet de comprendre la difficulté de répondre convenablement à un questionnaire sur la gestion des matières résiduelles. Il est compréhensible que la plupart des gestionnaires de PME ne connaissent pas la composition de leurs déchets et encore moins la quantité de chaque catégorie de matière. Même le type d'équipement utilisé (conteneurs, bac) est souvent inconnu des gestionnaires. Ce sont fréquemment des contenants « maison », comme de vieilles remorques, des barils ou des camions à benne.

Un répondant commente que l'utilisation d'un conteneur dans un secteur résidentiel pose problème car les citoyens y déposent leurs déchets domestiques. L'emplacement du conteneur et le besoin de déneiger pour permettre sa levée causent aussi des inconconvénients. Pour cette raison, il utilise une boîte de bois pour y entreposer ses sacs à déchets. Le carton est déplié et empilé à proximité, non pas pour être récupéré mais seulement pour restreindre l'espace utilisé.

Un des répondants a retenu les services d'une entreprise privée pendant plusieurs années avant d'apprendre.

À noter que l'entreprise de béton opte pour le recyclage de ses résidus de béton. Elle utilise ses propres camions pour le transport et paie aussi pour décharger les matières chez *Sable LG*. Le coût global s'élève à 8,30 \$ par t.m.. La quantité annuelle de béton ainsi recyclé est d'environ 100 t.m..

APPELS COMPLÉMENTAIRES AUX QUESTIONNAIRES SUR LES BOUES

RÉSULTATS DES APPELS

Les appels effectués auprès des intervenants ciblés dans le domaines des fosses septiques permettent d'évaluer à au moins 2 030 000 gallons, soit 9 228 562,70 litres, la quantité de boues de fosses septiques collectées à chaque année sur le territoire de la MRC d'Argenteuil. Un dixième des boues collectées par *Mironor* provient d'entreprises, le reste étant collecté auprès de résidences. Aucune donnée n'est disponible pour les boues industrielles et les boues des stations d'épuration et usines de filtration.

COMMENTAIRES CONCERNANT DES INTERVENANTS

L'entreprise *Mironor* fait de la déshydratation de boues, de même que du compostage à son site de Brownsburg-Chatham. Elle mentionne que ses activités de traitement et de compostage sont autorisées par le ministère de l'Environnement. La capacité annuelle de traitement de l'entreprise, de 5 millions de gallons impériaux pour le traitement de boues de fosses septiques et de 20 000 m³ de matières résiduelles à son site de compostage, n'est pas atteinte présentement. La capacité peut aussi être augmentée en fonction des besoins régionaux.

Un représentant de *Sani-fosses* se propose pour partager son expertise de vingt ans dans le domaine de la vidange de fosses septiques. Il est d'avis que de grandes améliorations peuvent être réalisées dans la gestion des boues de fosses septiques, depuis la pose d'un « préfiltre » à la sortie des champs d'épuration jusqu'à l'implantation d'un centre de traitement des boues. Il pointe entre autres du doigt la vidange sélective des fosses septiques, qui consiste à vider la fosse de son contenu et d'y remettre la partie liquide, laquelle contient les bactéries. Il invite les responsables de la RIADM à communiquer avec lui avant d'élaborer les plans de gestion.